

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Lille, le 10/04/2020

Les partenaires restent mobilisés pour garantir la continuité économique des Hauts-de-France

Chaque semaine, le préfet tient une conférence régionale réunissant le président du Conseil régional, les présidents des chambres consulaires, les représentants des organisations patronales, les services de l'État, l'ordre des experts comptables et la fédération bancaire française afin de faire le point sur l'état de l'activité en région ainsi que les décisions à prendre ou les difficultés à identifier pour renforcer notre capacité collective de résilience. Ce vendredi 10 avril, elle a été présidée par Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, accompagné d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, l'occasion de faire un point sur les mesures gouvernementales et le bilan de leur mise en œuvre dans les Hauts-de-France.

Les entreprises des Hauts-de-France bénéficient du soutien des partenaires

Bilan de la mise en oeuvre des mesures gouvernementales dans les Hauts-de-France

- Soutien à l'activité :

Dans la région, près de 50 000 entreprises régionales sur 150 000 ont demandé un recours à l'activité partielle (+ 92% en une semaine). Elle concerne à ce jour 529 617 salariés pour 237 millions d'heures chômées.

Le fonds de solidarité, pour lequel les premières demandes sont intervenues au 1er avril, a bénéficié à plus de 27 000 entreprises régionales pour un montant de 35,7 M€.

- Les reports de charges sociales, fiscales, douanières :

Parmi les 63 000 entreprises régionales éligibles aux dernières échéances, 27 500 entreprises ont bénéficié d'un report de charges sociales, soit 484,5 M€.

**Préfecture
de la région
Hauts-de-France**

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

Service régional de la communication interministérielle

12-14, rue Jean sans Peur – CS 20003
59039 LILLE Cedex



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Le report des échéances fiscales a été demandé par 4 863 entreprises régionales pour un montant de 164M€, tous impôts confondus (reports, remboursement...). Les échéances douanières ont également été reportées pour un total de 5,5 M€ à ce jour.

- Les prêts garantis par l'État :

Sur 150 000 entreprises régionales, 83 600, ont bénéficié d'un report d'échéance bancaire auprès de leurs banques, pour un montant total de 7,6 Mds€, soit l'équivalent de 11 % de l'encours total du crédit dans la région.

13 580 entreprises (+171% en une semaine) ont demandé ou obtenu un prêt garanti par l'État en quelques jours, pour un montant de 1,8 Md€.

Dans la région, 181 dossiers de prêts ont été instruits par les service de BPIFrance (prêts Atout, prêt Rebond, Renfort A+) pour 130M€, qui s'ajoutent aux reports de charges bancaires BPI France (200M€).

- Les fonds de premier secours

Au 10 avril, 309 dossiers de fonds de premier secours ont été instruits par les tribunaux de commerce.

Les partenaires demeurent au service des acteurs économiques

Une cellule d'information aux entreprises

Une cellule d'information aux entreprises est animée par des professionnels de l'État, de la CCI et de la Région, tous les jours, de 9h00 à 18h00. 80 lignes téléphoniques sont connectées à ce numéro afin de se consacrer à tout moment aux besoins des chefs d'entreprises.

Cellule d'information aux entreprises - numéro unique opérationnel 03 59 75 01 00

Un document unique

Un document unique répertorie l'ensemble des aides pouvant être apportées pour aider les entreprises à surmonter les difficultés dans lesquelles les a plongées le coronavirus, avec l'ensemble des contacts utiles. Il est mis à jour et consultable à cette adresse : <https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid-19/> ou sur le site de la préfecture du Nord : <http://www.nord.gouv.fr/Actualites/Actualites/Coronavirus-Mesures-destinees-aux-entreprises>

L'État, le Conseil régional, le Conseil départemental et les chambres consulaires répondent collectivement présents pour garantir la continuité économique de notre région.

Contacts presse : **Préfecture de la région Hauts-de-France** : pref-communication@nord.gouv.fr / **CCI de région Hauts-de-France** : Nathalie Delelis 07 86 60 31 71 - n.delelis@hautsdefrance.cci.fr / **Région Hauts-de-France** : Peggy Collette - El Hamdi 06 75 93 38 28 - peggy.collette@hautsdefrance.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

Service régional de la communication interministérielle

12-14, rue Jean sans Peur – CS 20003
59039 LILLE Cedex



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)